

fncc

Fédération nationale  
des communications  
et de la culture



**Bureau fédéral**

**26 mai 2021**

**Sur l'application Zoom**

## ORDRE DU JOUR

### 9 h Inscriptions

### 9 h 30 Ouverture

- ✓ Lecture et adoption de l'ordre du jour
- ✓ Adoption de la résolution de la tenue d'un bureau fédéral
- ✓ Lecture et adoption du procès-verbal du bureau fédéral du 11 février 2021 et du 2 et 3 décembre 2020

### 10 h Présentation du rapport du comité exécutif

- ✓ Discussion
- ✓ Adoption du rapport du comité exécutif

#### Présentation des stratégies de la FNCC sur les enjeux législatifs

- ✓ Révision de la loi de la radiodiffusion (CRTC)
- ✓ Financement des médias et perspectives
- ✓ Révision des lois sur le statut de l'artiste
- ✓ Révision de la loi sur le droit d'auteur

#### Point sur les finances

### 12 h Fermeture des inscriptions pour le bureau fédéral

#### Dîner

### 13h30 Gouvernance, pratiques de gérances et milieux toxiques

- ✓ Réflexion sur les enjeux de gestion menant à l'instauration de climats de travail néfaste
- ✓ Évolution des pratiques managériales
- ✓ Saine gouvernance

### 14 h 30 Pause

### 15 h Projet J

Présenté par Patrick White, professeur à l'École des médias de l'UQAM

### 15 h 30 Étude sur la dénonciation du harcèlement et des agressions sexuelles dans le milieu de la culture et des médias

### 15 h 45 Questions de privilège

- ✓ L'AJIQ et le droit de négocier collectivement

### 16 h Levée de la séance

## Mercredi 26 mai 2021

### Inscriptions

### Ouverture

La présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture, Pascale St-Onge, déclare le bureau fédéral ouvert, souhaite la bienvenue aux délégués et présente les membres de l'équipe FNCC.

- ✓ Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Stéphane Billy Gousse, appuyé par Martin Roy, que l'ordre du jour proposé soit adopté tel que présenté.

### Adopté

- ✓ Adoption de la résolution de la tenue d'un bureau fédéral

Considérant que le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois en raison de la Covid-19 ;

Considérant que plusieurs facteurs liés à ce décret peuvent influencer la possibilité de tenir un bureau fédéral en présence ;

Considérant que la fédération a reporté la tenue de son congrès à une date ultérieure lors du bureau fédéral spécial du 11 février 2021 ;

En raison des considérants exposés précédemment, de façon exceptionnelle, le comité exécutif de la FNCC prend la décision de tenir le bureau fédéral sur une plateforme électronique.

Il est proposé par Stéphanie Raymond, appuyée par Julien Renaud, d'adopter la résolution de la tenue d'un bureau fédéral virtuel

### Adopté

- ✓ Lecture et adoption des procès-verbaux des bureaux fédéraux des 2 et 3 décembre 2021 et du 11 février 2020

Il est proposé par Stéphane Billy Gousse, appuyé par Martin Roy, que le procès-verbal du bureau fédéral de la FNCC des 2 et 3 décembre 2020 soit adopté.

### Adopté

Il est proposé par Martin Roy, appuyé par Stéphanie Raymond, que le procès-verbal du bureau fédéral de la FNCC du 11 février 2021 soit adopté.

### Adopté

## Présentation du rapport du comité exécutif

Pascale St-Onge, présidente de la fédération, et Annick Charette, secrétaire générale et trésorière, viennent faire la présentation d'un rapport verbal.

Pascale St-Onge revient sur le fait que les syndicats de la FNCC ont fait beaucoup de concessions au cours de la dernière décennie. La fédération s'est consacrée énormément à lutter pour la sauvegarde des médias de la presse écrite. Il y a une amélioration au niveau des revenus. Il y a eu de l'aide des gouvernements et un regain des publicitaires. Les médias se sont développés sur le numérique. Mais on ne peut pas crier victoire.

Du côté de la radio et la télévision, les défis ne font que commencer. Les enjeux sont les mêmes. Les publicitaires qui se tournent vers le Web.

Du côté de la culture, les investissements sont beaucoup dans le béton et très peu dans les ressources humaines. Les gens qui évoluent dans la culture sont largement diplômés, mais avec des salaires qui ne sont pas à la hauteur.

La Covid-19 a été une crise par-dessus toutes les autres.

Les élus ont tenu d'innombrables réunions politiques.

La Covid-19 a permis à la fédération de donner une voix à ses membres. Elle a réussi à jouer son rôle de façon inédite. Les élus ont été en constance conversation avec le ministère de la Culture à Québec et avec Patrimoine canadien à Ottawa.

Tout au long de la crise, la ministre Nathalie Roy a été très présente et très à l'écoute des associations de la culture. Il en va de même du ministre Steven Guilbeault.

À Ottawa, la présidente a été en contact avec plusieurs ministères pour que les membres en arrêt de travail forcé à cause des mesures sanitaires puissent bénéficier des programmes d'aide financière (PCU et autres).

Des préoccupations ont commencé à percoler : que le financement descende aux artisans. Il est inconcevable que par passion on ne mérite pas des conditions qui sont équivalentes au reste de la société. Le milieu culturel a été particulièrement impacté par la crise sanitaire. Cela nécessite des interventions particulières, les aides ne pourront pas s'arrêter du jour au lendemain.

- ✓ Budgets des gouvernements

Pascale St-Onge résume les différentes demandes que la fédération a faites auprès des deux paliers de gouvernement et les gains obtenus à la suite du dépôt de mémoires. Il est à retenir que la culture a eu une part importante du budget du Québec.

- ✓ Révision de la loi de la radiodiffusion (C-10)

Au départ, le projet de loi sur la radiodiffusion excluait des réseaux sociaux. La FNCC a demandé que cette exception-là soit retirée. Le ministre Guilbeault l'a retiré. Et là, les conservateurs sont partis en campagne en affirmant que cela allait enfreindre à la liberté d'expression en ligne. L'article 2 du projet de loi protège la liberté d'expression face au CRTC.

✓ Financement des médias et perspectives

Une loi sur la rémunération des médias viendrait créer un cadre législatif pour obliger des négociations entre les géants du Web et les médias canadiens. Mais il faut d'abord adopter C-10. Le CRTC qui serait l'arbitre en cas de conflit. Il faut que le CRTC soit habilité à intervenir sur le numérique. La presse écrite n'est pas régie par le CRTC, mais elle est sur le numérique. Il y a de plus en plus de captations pour les arts vivants. Les artistes seront donc aussi touchés par C-10.

Il y a eu des ententes entre des médias canadiens (dont Le Devoir et la CN2i) et Facebook. Mais ça ne change en rien leur support à une loi sur le financement des médias. C'est une reconnaissance de Facebook. Ça démontre que c'est possible de négocier et de s'entendre. La CN2i a aussi une entente avec Google. Ce sont des ententes à durée limitée et des ententes secrètes.

✓ Révision des lois du statut de l'artiste

La FNCC et les associations d'artistes travaillent à la conception d'une campagne pour une révision des lois du statut de l'artiste pour forcer un dépôt de loi cet automne. Il est demandé d'avoir les mêmes protections et les mêmes droits que les autres travailleurs.

✓ Régime de retraite à prestation cible

La FNCC et la FIM ont commencé des travaux pour mettre en place un régime de retraite à prestations cibles pour les travailleurs intéressés. C'est un régime qui vise l'équité entre les travailleurs en poste et les retraités. C'est un régime qui s'équilibre au cours des années. Les actuaires de la CSN participent à la mise en place de ce régime. Ça deviendrait officiel en janvier 2022.

✓ Révision de la loi sur le droit d'auteur

Annick Charette a participé à une consultation sur la Loi sur le droit d'auteur canadienne. Il faut encadrer le partage de textes ou d'œuvres sur le numérique, le piratage et les applications de partage. Ce sont des consultations pour alimenter les fonctionnaires fédéraux. C'est du droit nouveau. Il y a très peu d'experts sur le droit d'auteur.

✓ En route vers 25<sup>e</sup> Congrès

Les élus consultent les délégué-es concernant la façon de tenir le prochain congrès (virtuel, présentiel ou hybride), si possible à la CSN à Montréal. Les délégués sont aussi invités à donner des idées de sujets pour le congrès.

- ✓ Réception du rapport du comité exécutif

Il est proposé par Janie Gosselin, appuyée par Julien Renaud, de recevoir le rapport du comité exécutif.

### **Adopté**

#### **Gouvernance, pratiques de gérance et milieux toxiques**

- ✓ Réflexion sur les enjeux de gestion menant à l'instauration de climats de travail néfaste
- ✓ Évolution des pratiques managériales
- ✓ Saine gouvernance

Annick Charette fait une présentation sur les enjeux entourant la gouvernance, les pratiques de gérance et des milieux toxiques.

Il est proposé par Stéphane Billy Gousse, appuyé par Janie Gosselin, de recevoir la présentation sur la culture de gestion.

### **Adopté**

#### **Projet J**

Patrick White, professeur à l'École des médias de l'UQAM, vient présenter le projet J. C'est une veille en information sur le journalisme, l'état des médias et les écoles des médias. Ça viendrait combler un manque. Il est à la recherche de financement. Il invite à la FNCC et ses syndicats à le soutenir financièrement.

#### **Étude sur la dénonciation du harcèlement et des agressions sexuelles dans le milieu de la culture et des médias**

Annick Charette présente une proposition de recherche avec des chercheuses de l'UQAM.

Il est proposé par Manon Martel, appuyée par François Pominville, de recevoir la présentation de l'étude sur la dénonciation du harcèlement et des agressions sexuelles dans le milieu de la culture et des médias.

#### **Question de privilège**

Gabrielle Brassard-Lecours, présidente de l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ), vient présenter sa lutte au droit de négocier collectivement des journalistes pigistes.

**Attendu** que les journalistes pigistes membres de l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) n'ont aucun droit de négocier collectivement;

**Attendu** les conditions de travail toujours plus précaires des journalistes pigistes;

**Attendu** que le gouvernement québécois révisé les deux lois sur le statut de l'artiste;

**Attendu** que l'AJIQ souhaite voir inscrire dans ces lois un droit aux journalistes pigistes de négocier collectivement;

Il est proposé par Stéphanie Raymond, appuyée par Pierre Tousignant, que la FNCC et ses syndicats appuient les démarches de l'AJIQ dans le but d'obtenir un encadrement par ces lois afin de pouvoir négocier collectivement leurs conditions de travail.

**Adopté**

Le STTRC présente aux délégués, en exclusivité, le manifeste fait par les salariés contre la mauvaise gouvernance de leur employeur.

**Levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé, Pascale St-Onge, présidente, procède à la levée de la séance à 16 h 3, le 26 mai 2021.

SIGNATURES

## Présences au bureau fédéral du 26 mai 2021

### Délégué-es officiel-les

No syndicat	Nom du syndicat	Nom	Prénom
14-09-167	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Copibec – CSN	Bergeron	Jean-Philippe
14-13-046	Syndicat des conseillères et conseillers publicitaires de Astral Radio CSN	Boucher	Nadine
14-00-000	FNCC	Bouzeboudjen	Kamel
14-00-000	FNCC	Charette	Annick
14-09-023	Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse (CSN)	Gosselin	Janie
14-11-027	Syndicat des employé-e-s de bureau du Soleil I	Gousse	Stephane-Billy
14-00-00	FNCC	Leduc	Daniel
14-13-042	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Unimarketing – CSN	Martel	Manon
14-22-007	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Radio-Canada	Pilié	Damian
14-22-009	Syndicat des employé-e-s de V Interactions (FNC-CSN)	Pominville	François
14-22-008	Syndicat général des employé(e)s de Télé-Québec	Raymond	Stéphanie
14-13-029	Syndicat des publicitaires du Saguenay (CSN)	Renaud	Julien
14-23-006	Syndicat des travailleuses et travailleurs de L'Acadie Nouvelle	Roy	Martin
14-09-012	Syndicat général de la radio	Sarrasin	Maxime
14-00-000	FNCC	St-Onge	Pascale
14-22-007	FNCC	Tousignant	Pierre
14-15-016	Syndicat des employé.es de La Tribune	Tremblay	Karine
14-09-175	Syndicat des régisseurs technique de la place des arts	Turcotte	Richard

### Délégué-es fraternel-les

No syndicat	Nom du syndicat	Nom	Prénom
14-13-042	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Unimarketing – CSN	Bedard	Remy
14-13-042	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Unimarketing – CSN	Bergeron	Linda
14-22-008	Syndicat général des employé(e)s de Télé-Québec	Lechasseur	Brigitte

14-22-007	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Radio-Canada	Létourneau	Josianne
14-13-046	Syndicat des conseillères et conseillers publicitaires de Astral Radio CSN	Leclerc	Laval
14-22-007	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Radio-Canada	Nadeau	Jean-François
14-22-007	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Radio-Canada	Nogue	Michel

### Invité-es

Provenance	Nom de famille	Prénom
École des médias de l'UQAM	White	Patrick
Association des journalistes indépendants du Québec	Brassard-Lecours	Gabrielle